



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

LA RÉUNION DES EXCELLENCES,
C'EST VOUS!

SOMMAIRE

4 LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

5 LES DÉLÉGATIONS DES ÉLUS

11 LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL ENGAGÉE

14 LES 7 PILIERS DE LA RÉUSSITE RÉUNIONNAISE EN 2019

15 **PILIER 1 /**

La formation, passeport pour l'emploi des jeunes Réunionnais

17 **PILIER 2 /**

La commande publique au service du territoire, de l'activité des entreprises, de l'emploi des Réunionnais

19 **PILIER 3 /**

Libérer les entreprises et servir l'économie, l'attractivité, l'emploi

21 **PILIER 4 /**

L'économie circulaire, les nouvelles filières déchets créatrices d'emplois

23 **PILIER 5 /**

Investir dans le développement de la culture et du sport

25 **PILIER 6 /**

La Réunion 100 % fibrée au service de l'égalité et de l'activité

26 **PILIER 7 /**

Mieux coopérer pour mieux exporter le savoir-faire Réunionnais

29

Le FEDER : un levier européen au service du territoire, des porteurs de projets



PRÉAMBULE

Moment fort du calendrier institutionnel, la présentation des orientations budgétaires permet aux élus de débattre des priorités pour l'année à venir et de l'évolution de la situation financière de la collectivité.

L'ANNÉE 2019 est délibérément placée sous le signe de « La Réunion des excellences » au service de l'activité, de l'attractivité, de l'emploi, de la responsabilité.

L'ANNÉE 2019, sera la 4^{ème} année de la mandature 2015/2021, au cours de laquelle les efforts seront poursuivis en matière d'éducation, de formation, de grands chantiers, de transition énergétique, de développement de la culture, de valorisation du sport, d'égalité des chances, d'économie, de coopération régionale...

Sur le socle des 7 piliers de la réussite, c'est La Réunion des excellences qui sera portée en 2019.

L'ANNÉE 2019 sera marquée par le rythme encore soutenu en matière d'investissement avec les grands chantiers, le Plan Régional d'aides aux communes ...

L'ANNÉE 2019 verra la poursuite de la modernisation du service public (évaluation – transparence – mutualisation – efficacité...)

L'ANNÉE 2019 se déroulera dans un contexte de contraintes budgétaires

L'enjeu pour la collectivité est de combiner la poursuite de ses efforts pour la réalisation du projet régional tout en respectant les contraintes financières imposées mais déjà anticipées grâce à une bonne santé financière.

L'ANNÉE 2019 s'incrimera dans le respect du Contrat de Confiance signé avec l'État afin de contribuer à la réduction du déficit public et parvenir à la contribution totale de 13 Mds€ attendus d'ici à 2022.



I VOS CONSEILLERS RÉGIONAUX

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ RÉUNIONNOUS



ROBERT Didier



RIVIÈRE
Olivier



COSTES
Yolaine



PAYET
Vincent



PATEL
Ibrahim



MOUTOUCOMORA-
POULLE Sylvie



PICARDO
Bernard



ABOUBACAR BEN
VITRY Faouzia



FOURNEL
Dominique



AUBER
Valérie



BASSIRE
Nathalie



CADET
Jean-Alain



COUAPEL-SAURET
Fabienne



FONTAINE
Luc-Guy



FOUASSIN
Stéphane



GRONDIN
Louis-Bertrand



GAUTHIER
Jack



GUEZELLO
Alin



HOARAU
Denise



K'BIDI
Virginie



LAGOURGUE
Jean-Louis



LEBEAU
Anicha



LEE MOW SIM
Lynda



M'DOÏHOMA
Juliana



MURIN-HOARAU
Aline



NOËL
Nathalie



RAMASSAMY
Nadia



TECHER
Paul



VALY
Bachil



VIRAPOULLÉ
Jean-Paul

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION LE RASSEMBLEMENT



BELLO
Huguette



ANNETTE
Gilbert



NATIVEL
Lorraine



PROFIL
Patricia



BEDIER
Joë



RIVIÈRE
Sylviane

LE SUD CONSTRUCTIF



MOUTOUSSAMY
ANDA Jean-Gaël



BENARD
Monique

LA RÉUNION EN MARCHÉ



NABENESA
Karine



WON-FAH-HIN
Marie-Rose



DENNEMONT
Michel

RÉUNION Avenir



SETTAMA-VIDON
Léopoldine



HOARAU
Jacquet

PROGRÈS 974



GOBALOU
Virginie



VIENNE
Axel

2018-2021

LA NOUVELLE COMPOSITION

DE LA COMMISSION PERMANENTE,
DES DÉLÉGATIONS, DES COMMISSIONS
SECTORIELLES

LES DÉLÉGATIONS 2018-2021



Olivier RIVIERE

1er Vice-Président

Délégué aux affaires générales et financières, et à la structuration du territoire (Plan de relance)
Membre des Commissions :
- Affaires générales et Financières
- Culture, sport et identité réunionnaise



Yolaine COSTES

2ème Vice-Présidente

Déléguée à l'Europe, à la continuité territoriale, à la mobilité, au sport et à la croissance bleue
Membre de la Commission Coopération régionale, Europe et international



Vincent PAYET

3ème Vice-Président

Délégué au développement du numérique et à l'industrie de l'image, à l'Innovation et à l'antenne Nord
Membre de la Commission Égalité des chances et solidarité
Commission économique Européenne



Ibrahim PATEL

5ème Vice-Président

Délégué à l'Économie / la lutte contre les monopoles et la vie chère, commerce de proximité et à l'ingénierie financière
Membre de la Commission Économie et entreprises



Sylvie MOUTOUCOMORAPOULLE

6ème Vice-Présidente

Déléguée à l'aménagement du territoire, au parc national, à la réserve marine et à l'antenne Est
Membre de la Commission Aménagement, développement durable, énergie



Bernard PICARDO

7ème Vice-Président

Délégué à l'Économie / Artisanat, Structuration des filières, Manifestations économiques, à l'équilibre du territoire - Aéroport, au Port et aux zones d'activités
Membre des Commissions :
- Économie et entreprises
- Égalité des chances et solidarité



Faouzia VITRY

8ème Vice-Présidente

Déléguée à l'Éducation et à la Jeunesse, aux Iles Vanille et à l'antenne Nord
Membre de la Commission Éducation, formation, jeunesse et réussite
Commission d'appel d'offre



Dominique FOURNEL

9ème Vice-Président

Délégué au personnel et à la mise en oeuvre des grands chantiers Réunionnais (NRL, RN5, RN3)
Membre des Commissions :
- Affaires générales et financières
- Grands chantiers, transports et déplacements
Président de la commission d'appel d'offre



Valérie AUBER

Conseillère régionale

Déléguée à la vie associative et à l'antenne Ouest
Membre de la Commission Culture, sport et identité réunionnaise



2018 -2021

LA NOUVELLE COMPOSITION

DE LA COMMISSION PERMANENTE,
LES DÉLÉGATIONS, LES COMMISSIONS
SECTORIELLES



Jean-Alain CADET

Conseiller régional

Délégué à la transition écologique
Membre de la Commission Aménagement,
développement durable, énergie
Commission d'appel d'offre



Louis Bertrand GRONDIN

Conseiller régional

Délégué à la formation et à l'Apprentissage
Membre des Commissions :
- Éducation, formation, jeunesse et réussite
- Culture, sport et identité réunionnaise



Fabienne COUAPEL SAURET

Conseillère régionale

Déléguée aux déplacements, aux transports,
au monorail, au SAR, et à l'antenne Ouest
Membre des Commissions :
- Affaires générales et financières
- Grands chantiers, transports et déplacements



Alin GUEZELLO

Conseiller régional

Délégué aux Énergies renouvelables et solidaires,
au cadre de vie, et à l'antenne Sud
Président de la Commission Grands Chantiers,
transports et déplacements et membre de la
Commission Aménagement, développement durable,
énergie



Luc-Guy FONTAINE

Conseiller régional

Délégué à la valorisation du patrimoine régional
(bâtiments, lycée)
Membre des Commissions :
- Éducation, formation, jeunesse et réussite
- Coopération régionale, Europe et international



Denise HOARAU

Conseillère régionale

Déléguée à la Biodiversité
Membre des Commissions :
- Aménagement, développement durable, énergie
- Éducation, formation, jeunesse et réussite



Stéphane FOUASSIN

Conseiller régional

Délégué à l'Économie / Tourisme,
à l'internationalisation des entreprises,
et à l'antenne Est
Président de la Commission Économie et entreprises



Virginie KBIDI

Conseillère régionale

Déléguée à l'agriculture, à l'industrie agro-alimentaire
et à l'antenne Sud
Présidente de la Commission des Affaires générales
et Financières



Jack GAUTHIER

Conseiller régional

Délégué à l'adaptation de l'application de la loi
et du renforcement des liens outre-mer
Membre de la Commission Coopération régionale,
Europe et international
Commission d'appel d'offre



Lynda LEE MOW SIM

Conseillère régionale

Déléguée à la coopération régionale et internationale
Membre de la Commission Coopération régionale,
Europe et international

2018 -2021

LA NOUVELLE COMPOSITION

DE LA COMMISSION PERMANENTE,
LES DÉLÉGATIONS, LES COMMISSIONS
SECTORIELLES



Juliana M'DOIHOMA

Conseillère régionale

Déléguee à l'économie sociale et solidaire, à la politique de cohésion du territoire (politique de la Ville) et au suivi des fonds européens
Membre des Commissions :
- Éducation, formation, jeunesse et réussite
- Culture, sport et identité réunionnaise
- Égalité des chances et solidarité



Bachil VALY

Conseiller régional

Délégue à la gestion du réseau routier régional et à la gestion de l'eau
Président de la Commission Aménagement, développement durable, énergie



Aline MURIN HOARAU

Conseillère régionale

Déléguee aux grands chantiers culturels et au patrimoine culturel
Présidente de la Commission culture, sport et identité réunionnaise et membre de la Commission Égalité des chances et solidarité



Jean-Paul VIRAPOULLE

Conseiller régional

Délégue à la réforme constitutionnelle (expérimentation, adaptation, différenciation) à la santé, à La Réunion Porte maritime de l'Europe (Port de Bois Rouge), et à l'antenne des RUP
Membre de la Commission Coopération régionale, Europe et international



Nathalie NOEL

Conseillère régionale

Déléguee à l'économie circulaire, à l'enseignement supérieur et à la recherche
Membre des Commissions :
- Aménagement, développement durable, énergie
- Économie et entreprises



Jean-Gaël ANDA

Conseiller régional

Délégue à la transparence des politiques publiques, l'information, la communication, et à l'antenne Sud
Président de la Commission Coopération régionale, Europe et international



Paul TECHER

Conseiller régional

Délégue à l'Équilibre du territoire / Aménagement des Hauts et à l'antenne de la 5^{ème} micro région
Membre de la Commission Grands chantiers, transports et déplacements



Monique BENARD

Conseillère régionale

Déléguee à l'égalité des chances
Présidente de la Commission Égalité des chances et solidarité



Anicha LEBEAU

Conseillère régionale

Valorisation des projets régionaux
Membre de la commission Égalité des chances solidarité



2018-2021
LA **NOUVELLE**
COMPOSITION
DE LA COMMISSION PERMANENTE,
LES DÉLÉGATIONS, LES COMMISSIONS
SECTORIELLES

LES COMMISSIONS SECTORIELLES DE LA RÉGION

LA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES :



KBIDI
Virginie



LAGOURGUE
Jean-Louis



RIVIÈRE
Olivier



COUAPEL-SAURET
Fabienne



FOURNEL
Dominique



RIVIÈRE
Sylviane



GOBALOU
Virginie

LA COMMISSION AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉNERGIE :



VALY
Bachil



GUEZELLO
Alin



HOARAU
Denise



MOUTOUCOMO-
RAPOULLE
Sylvie



CADET
Jean-Alain



NOEL
Nathalie



VIENNE
Axel

LA COMMISSION ÉCONOMIE ET ENTREPRISES :



FOUASSIN
Stéphane



PICARDO
Bernard



NOEL
Nathalie



PATEL
Ibrahim



ANNETTE
Gilbert



SETTAMA
Leopoldine



PAYET
Vincent



2018-2021

LA NOUVELLE COMPOSITION

DE LA COMMISSION PERMANENTE,
LES DÉLÉGATIONS, LES COMMISSIONS
SECTORIELLES

LA COMMISSION ÉDUCATION, FORMATION, JEUNESSE ET RÉUSSITE :



BASSIRE
Nathalie



ABOUBACAR BEN
VITRY
Faouzia



HOARAU
Denise



GRONDIN
Louis-Bertrand



FONTAINE
Luc-Guy



MDOIHOIMA
Juliana



BEDIER
Joe

LA COMMISSION CULTURE, SPORT ET IDENTITÉ RÉUNIONNAISE :



MURIN HOARAU
Aline



MDOIHOIMA
Juliana



RIVIÈRE
Olivier



GRONDIN
Louis Bertrand



AUBER
Valérie



BASSIRE
Nathalie



RIVIÈRE
Sylviane

LA COMMISSION GRANDS CHANTIERS, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS :



GUEZELLO
Alin



COUAPEL-SAURET
Fabienne



TECHER
Paul



RAMASSAMY
Nadia



FOURNEL
Dominique



PROFIL
Patricia



GOBALOU
Virginie

2018-2021

LA NOUVELLE COMPOSITION

DE LA COMMISSION PERMANENTE,
LES DÉLÉGATIONS, LES COMMISSIONS
SECTORIELLES

LA COMMISSION ÉGALITÉ DES CHANCES ET SOLIDARITÉ :



MDOIHOIMA
Juliana



MURIN HOARAU
Aline



PAYET
Vincent



PICARDO
Bernard



BENARD
Monique



LEBEAU
Anicha



NATIVEL
Lorraine

LA COMMISSION COOPÉRATION RÉGIONALE, EUROPE ET INTERNATIONAL :



ANDA
Jean Gael



VIRAPOULLE
Jean-Paul



LEE MOW SIM
Lynda



COSTES
Yolaine



GAUTHIER
Jack



FONTAINE
Luc-Guy



PROFIL
Patrícia

I LA MODERNISATION RÉGIONALE IMPULSÉE : TRANSPARENCE, RIGUEUR ET OPTIMISATION

En 2019, la Région poursuit sa dynamique de modernisation du service public : rigueur, transparence et optimisation sont ainsi renforcées.

Une rigueur de gestion

→ **Une Notation Moody's A2 et notation Fitch** qui confirment bien la bonne santé financière de la collectivité a fait l'objet de deux notations : Moody's (mai 2018) et Fitch (septembre 2018)

→ **La Cour des Comptes** relève également dans son rapport annuel d'octobre 2017 que **la Région Réunion affiche une situation saine parmi les collectivités d'Outre-mer.**

Cette rigueur de gestion et la solidité financière de la collectivité régionale qui permettent de financer le projet de mandature évalué à 3,05 Mds€ (trajectoire pluriannuelle 2016-2021) financés par : l'épargne (760 M€), l'emprunt (807 M€), les recettes (1,5 milliards d'euros) à l'horizon 2021 avec notamment la mise en œuvre de grandes infrastructures.

→ **Une démarche volontaire de « Certificat des Comptes »**

La Région s'est portée volontaire pour participer à l'expérimentation de la Certification des Comptes. L'expérimentation de la certification (prévu par la LoiNOTRe) est destinée à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité tout en renforçant sa fiabilité en tant qu'instrument de pilotage et de gestion. Une démarche qui nécessite des conditions préalables dans lesquelles la collectivité est déjà engagée : la dématérialisation comptable et financière complète (depuis janvier 2017)

→ **Le Contrat de Confiance État/Région**

Signé entre le Président Didier Robert et le Premier Ministre, Edouard Philippe, le Contrat de Confiance vise à limiter les dépenses de fonctionnement à 1,2% par an afin de participer à la réduction des déficits publics à l'échelle nationale.

→ **Une transparence de l'action publique**

Plus de transparence c'est aussi plus de confiance dans la responsabilité des gestionnaires publics.

- Dans le cadre de **l'application de la loi sapin II**, des mesures spécifiques ont été prises par la collectivité avec notamment des programmes de formation portant sur les droits et obligations et la déontologie proposées aux agents publics.

- Des démarches visent à l'amélioration des processus internes à l'instar des dispositifs de contrôle des Fonds Européens gérés par la collectivité.

La prévention des conflits d'intérêts pour tous les agents et les élus (inscrite au Règlement Interieur + Charte signée par les élus en début de mandature 2015/2021) est accrue pour les agents travaillant sur les fonds européens.

- La déclaration auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la Vie publique pour les postes fonctionnels est appliquée.



→ Une optimisation de l'action publique

> L'évaluation des politiques publiques avec :

- La mise en place **des indicateurs d'évaluation des 7 piliers** pour mesurer les avancées et rendre comptable des engagements des réalisations.
- La plus grande cohérence d'action et l'optimisation des moyens de la collectivité et des établissements qui lui sont rattachés.

> Le rapprochement de l'administration des citoyens avec :

- La dématérialisation des dispositifs en ligne,
- l'accès à l'information par le biais des outils traditionnels et modernes de communication,
- l'ouverture d'antennes de proximité.

→ Le rapprochement de l'administration des citoyens avec :

- La dématérialisation des dispositifs en ligne,
- l'accès à l'information par le biais des outils traditionnels et modernes de communication,
- l'ouverture d'antennes de proximité,
- La nécessité d'une cohérence des politiques publiques.

Le Président de la Région plaide depuis 2010 pour une plus grande cohérence des politiques publiques au niveau européen, national et local. Des avancées notables peuvent être soulignées :

- Au niveau Européen, il faut noter la nouvelle approche de la commission européenne lors de la 22^{ème} conférence des RUP en octobre 2017 par :
 - la reconnaissance de l'importance d'une cohérence de l'action entre l'Europe, les États et les régions par la commission ;
 - le traitement différencié RUP par RUP accepté par la commission ; par une meilleure prise en considération de la dimension de l'intégration régionale.

Or, à l'heure des négociations du budget pour la période 2021-2027 dans un contexte de Brexit, de crise migratoire, de lutte contre le terrorisme, la sécurité aux frontières constituent aussi de lourds enjeux pour les 27 ; la reconnaissance des RUP est donc essentielle.

- Au niveau National, les priorités et les propositions actuelles du chef de l'État pour l'Outre-mer font écho au programme porté par la collectivité régionale pour le territoire.
- les Assises de l'Outre-mer lancées en octobre 2017 s'inscrivent pleinement dans cette même dynamique. La contribution économique remise à la ministre des Outre-mer pose les fondamentaux du modèle économique réunionnais permettant d'aller plus loin en matière d'attractivité du territoire et de compétitivité des entreprises locales. Un document historique réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de l'île.



Le Président de la Région plaide pour que soient sanctuarisées les mesures d'accompagnement destinées à l'économie réunionnaise et par conséquent le cadre financier dont bénéficient les économies ultramarines.

- les propositions actuelles du gouvernement s'agissant du projet de réforme constitutionnelle correspondent au projet de développement pour La Réunion,
- Au niveau Local, franchi a été franchi un cap significatif au cours de ces trois dernières années avec la création de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) en 2016.

Par ailleurs, à travers le mémorandum sur l'ancrage territorial signé avec l'ensemble des partenaires en décembre 2017, La Région souhaite dessiner collectivement un nouveau modèle de développement de La Réunion afin de permettre à notre territoire de porter un discours unique et cohérent auprès de l'État et de l'Europe pour engager une dynamique sur le long terme.



LES **7** **PILIERS**
DE LA **RÉUSSITE**
RÉUNIONNAISE
EN **2019**



PILIER 1 / LA FORMATION, PASSEPORT POUR L'EMPLOI DES JEUNES RÉUNIONNAIS

La collectivité a fait le choix d'investir dans l'éducation et la formation des jeunes réunionnais afin de permettre à chacun de saisir une opportunité de développement, d'intégration professionnelle et sociale.

En 2019, la politique régionale s'inscrira dans la logique de cohérence et de continuité stratégique plaçant la formation tout au long de la vie, allant du lycée à la formation supérieure en passant par la voie de l'apprentissage ainsi que des formations sanitaires et sociales.

EN
2019

→ **Le démarrage des études de conception du lycée tourné vers les métiers de l'hôtellerie, du tourisme, et de la restauration**

→ La poursuite des grands chantiers lancés sur le patrimoine bâti des lycées

→ Le maintien des interventions financières en faveur des lycées publics et privés

→ La mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'Université de La Réunion et poursuite de l'universitarisation des formations sanitaires et sociales

→ **Le déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).**

→ Le lancement des 1^{er} appels à projets du Service d'intérêt Economique Général Spécifique (SIEG) à la formation professionnelle.





LE DÉPLOIEMENT DU PIC : LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Dans le cadre du PIC, la Région met en place en 2018 **plus de 4 000 nouvelles places de formations afin de développer les compétences des Réunionnais éloignés de l'emploi et les accompagner vers une insertion professionnelle.**

À la suite de la convention d'amorçage du PIC 2018 engagée avec le Gouvernement, la Région étendra et diversifiera l'offre de formation en 2019 dans le cadre d'un pacte pluri-annuel 2019-2022.

L'objectif : se former, acquérir des compétences pour accéder à l'emploi.

Des mesures sont prises pour favoriser **les parcours « sur mesure » de formation vers l'emploi**, combinant la consolidation des savoirs de base, un diagnostic des compétences numériques, **une orientation ciblée en lien avec l'évolution et les besoins des entreprises** et un accompagnement pour l'accès à l'emploi. La collectivité travaille en partenariat avec le Pôle Emploi et les missions locales de l'île.

POUR QUI ?

Les formations s'adressent à toute personne en recherche d'emploi d'au moins 16 ans et non titulaire du Baccalauréat (niveau bac maximum).

QUELLES SONT LES FORMATIONS ?

Les différentes formations visent à l'acquisition de compétences et savoirs de base en vue d'un accès à l'emploi à court terme ou d'une poursuite vers une formation diplômante ou qualifiante.

Les thématiques concernées sont les suivantes :

- **acquisition des savoirs de base et remobilisation** (ateliers compétences clés, redynamisation sociale, remise à niveau...)
- **aide à l'élaboration de projet** (secteur agroalimentaire, agricole ou sport...)
- **développement de la ruralité** (Cap vers les savoirs-handicap mental, session prépa-mobilité...)
- **artisanat** (digitalisation de l'entreprise, sensibilisation aux risques liés à l'amiante...)
- **culture** (pic musique, pic son, tremplin du VFX- cinéma...)
- **social** (savoirs socles, métiers d'auxiliaires...)
- **commerce, services et tourisme** (réceptionniste/agent d'accueil, digital user...)

**PAS LE BAC ?
INSCRIS TOI EN FORMATION
ET VISE L'EMPLOI !**

**A ou COMEN
Ou VOIT SA OU ??**

GALÉRER?

GÉRER?

+ D'INFOS :

WWW.REGIONREUNION.COM

PILIER 2 / LA COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE, DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI

Afin de soutenir la commande publique et l'économie locale, l'investissement reste une priorité pour la Région. Il représente 60 % des dépenses totales. L'effort régional à la commande publique représente plus de 31 % pour la période 2010-2017.

Depuis 2010, plus de 5 Milliards d'€ de dépenses en investissement dont plus de 2 Milliards de 2016 à 2018 ont été injectés.

Pour rappel, le montant des dépenses d'équipement est passé de 180 Millions d'€ en 2010 à 441 Millions d'€ en 2014 pour atteindre près de 548 Millions d'€ au BP 2018, soit un montant qui a plus que triplé en huit ans.

Ces chiffres révèlent la capacité de la Région et sa volonté d'investir pour le territoire. Ainsi, le ratio des dépenses d'équipement par habitant représente 637€/hab en 2018 (contre 154€/hab au ni-

veau national).

La Région Réunion est la région française où les dépenses d'équipement par habitant sont les plus élevées.

Ce dynamisme insufflé au mandat aura même permis de passer d'une croissance négative -2,7 % en 2009 à un taux de croissance de +3,2 % pour La Réunion en 2017, soit la 4ème année de croissance à un rythme proche de 3 %.

Un tel niveau d'investissement traduit l'implication des élus, des équipes administratives mais aussi le bon fonctionnement de la collectivité. Autant d'indicateurs qui démontrent que la Région est au service du développement économique du territoire et de la commande publique.



→ On renforce l'attractivité du territoire en accompagnant les projets structurants d'aménagement :

développement de l'aéroport de Pierrefonds dans le Sud ; réalisation de l'écocité insulaire et tropicale dans l'Ouest ; lancement des études du futur pôle portuaire Industriel et Energétique de Bois Rouge dans l'Est ; développement de la plate forme aéroportuaire Roland Garros dans le Nord.





→ LA POURSUIVRE DU CHANTIER DE LA NRL

- > Les travaux de la section de digue comprise entre la Grande Chaloupe et la Possession débiteront en 2019 après une phase de préparation et les marchés de raccordement chaussées et d'équipement seront notifiés au premier semestre.
- > Les études entrée ouest seront engagées dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec la ville et la Cinor.
- > En parallèle une opération d'aménagement de l'entrée ouest est engagée : le nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis.

→ LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DES PROJETS DE TRANSPORTS EN COMMUNS

- > réalisation de nouveaux tronçons RRTG – réseau Régional de Transport Guidé
- > engagement du programme Run Rail
- > déploiement des pôles d'échanges
- > optimisation de la DSP Car Jaune pour améliorer les services offerts aux usagers du réseau.

→ UN RÉSEAU RÉGIONAL ROUTIER SÉCURISÉ ET DE QUALITÉ

Outre le nécessaire maintien de l'effort de conservation du patrimoine, la Région poursuivra en 2019 ses études pour le développement et la sécurisation du réseau routier ainsi que les aménagements nécessaires pour le développement des transports en commun (intégrés aux projets routiers).

→ LE DÉPLOIEMENT DU PLAN RÉGIONAL D'AIDES AUX COMMUNES (PRR II) :

- > poursuivre les équipements de proximité avec les communes pour améliorer le quotidien des familles réunionnaises.
- > nouvelles modalités pour le logement : amélioration du parc privé et réhabilitation du parc locatif social- pour faciliter l'accès à la propriété.



PILIER 3 / LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES ET SERVIR L'ÉCONOMIE, L'ATTRACTIVITÉ, L'EMPLOI À LA RÉUNION

La Croissance oscille autour de 3 % depuis 4 ans. Une dynamique, fruit d'un travail porté avec les acteurs locaux et qu'il faut poursuivre.

Avec plus de 6200 entreprises nouvelles, les créations d'entreprises ont augmenté en 2017 de 3% ; l'emploi salarié à La Réunion pour la cinquième année consécutive ; le taux de chômage reste stable à 23%.



La Région Réunion entend consolider ce contexte de reprise économique, et
→ Maintenir ses efforts pour permettre à l'économie réunionnaise de poursuivre son redressement et sa resilience
→ Continuer à faciliter le développement économique





L'action économique de la Région s'articule autour du soutien renforcé aux filières pourvoyeuses d'emplois et par la simplification de l'accès aux aides.

→ POUR LA CRÉATION D'EMPLOI :

> **le dispositif de La Prime Régionale à l'Emploi (PRE).**

Ce dispositif (lancé en 2011) **est accordé aux Petites et Moyennes entreprises qui créent un ou plusieurs emplois à La Réunion. Une aide qui vise à favoriser le recrutement de personnes en difficulté.**

> **Cap création : dispositif spécifique d'accompagnement à la création / reprise / développement d'entreprises** : Cap création prévoit des interventions sur l'amorçage ; l'accueil-information-orientation ; l'accompagnement au montage de projet de création/reprise d'entreprise ; le financement ; le démarrage de l'activité ; le suivi/accompagnement post-crétion ; la formation.

Le parcours prévoit des solutions de financements adaptées à son besoin et à son profil, dont le Prêt à Taux Zéro (PTZ) mis à disposition par la Caisse des Dépôts et Consignations.

> **Poursuivre Le SAV** (créé, en 2017): dans un principe de simplification d'accès aux aides, il permet aux porteurs de projets d'établir un profil et de simuler leur projet ainsi que de prendre rendez-vous avec un conseiller pour un suivi personnalisé **Dispositif de proximité pour les entreprises, le SAV est un guichet qui a pour mission de Soutenir, Accompagner et Valoriser les projets d'entreprises des Réunionnais aux quatre coins de l'île.**

(A ce jour, **2064 personnes ont été reçues et accompagnées** dans leur démarches d'entreprise).

→ POUR SOUTENIR LES TPE / PME

> **La Financière Région Réunion.**

La Financière Région, c'est la mise en place d'un fonds de fonds par La Région pour la création de 2 outils pour le développement des entreprises avec des partenaires privés et le fonds européen FEDER.

> **Le premier outil : I-RUN by BFC**, avec la BFC OI est un outil qui doit permettre aux entreprises réunionnaises de faire des emprunts à partir de 5 000€ et en ayant des TAUX REDUITS!

==> 66 millions € seront injectés dans l'économie réunionnaise

L'objectif à terme est d'accompagner près de 1000 TPE-PME durant les 4 prochaines années

→ LE 2^{ÈME} OUTIL : ESSOR PME LA RÉUNION AVEC APICAP

Pour renforcer les entreprises réunionnaises et leur permettre d'investir. 20 millions d'€ qui ont été mis en commun par La Région, l'Europe avec le FEDER et APICAP pour permettre le développement d'entreprise sur des marchés à fort potentiel (augmentation des fonds propres des entreprises). Ainsi, APICAP participerait au capital de l'entreprise sur une période fixée dès le début et offrirait plus de possibilités d'évolution aux entreprises.

A termes, Essort PME La Réunion, doit permettre aux banques et business angel de prendre le relai dans l'accompagnement financier de ces entreprises.

PILIER 4 / L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LES NOUVELLES FILIÈRES DÉCHETS CRÉATRICES D'EMPLOIS

Compétente en matière d'aménagement et de développement économique, la Région entend contribuer à la réussite de la construction de la ville réunionnaise de demain, à la protection des espaces naturels et agricoles, à la cohésion sociale et au développement économique.

La Collectivité élabore le Schéma Régional Climat Air Énergie et en application de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, sa déclinaison opérationnelle sur le volet Énergie à travers la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).



→ LE NOUVEAU PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

intègre des actions ciblées et concrètes en faveur de l'économie circulaire pour que cette dernière s'inscrive pour l'emploi, la santé, l'environnement, plutôt que le modèle incinérateur. La Région renforce son soutien aux entreprises et aux associations qui œuvrent dans le champ de l'économie circulaire et développe ainsi de nouveaux secteurs d'activité.





→ Avec le **Plan « zéro déchets » horizon 2030** : la Collectivité renforce ses actions en matière de planification des déchets, notamment. L'objectif : réduire à la source la production de déchets. Trois niveaux d'intervention ont été identifiés : - produire sobrement, - optimiser le temps d'usage (réemploi, partage) et - préserver la matière (compostage, recyclage).

→ La **modification du SAR** : la Région poursuit l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) dans la perspective de son évolution, l'accompagnement des collectivités dans la mise en compatibilité de leurs supports d'urbanisme...

→ le soutien au Secrétariat Général des Hauts (SGH) et aux actions mises en œuvre pour le développement de la **5^{ème} micro région**.

POUR ATTEINDRE L'AUTONOMIE ÉLECTRIQUE EN 2030

Des actions en faveur des énergies renouvelables :

- > l'installation de plus de 200 centrales photovoltaïques individuelles chaque année,
- > la mise en œuvre de l'unité mobile de méthanisation sur le lycée agricole de Saint-Joseph et de l'unité de gazéification du CFPPA de Saint-Leu, deux sites référence qui serviront à terme de plateformes pédagogiques et de démonstration,
- > poursuite du dispositif « écosolidaire » pour équiper les foyers réunionnais les plus modestes en chauffe-eau solaire, de l'aide aux bailleurs sociaux pour les logements locatifs sociaux et mise en place d'éclairages publics performants (environ 8 000 points lumineux améliorés en 2019),
- > poursuite de la mise en œuvre du SLIME Réunion (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie Réunion) pour un diagnostic énergétique et conseil en 3 étapes : repérer les familles en précarité, diagnostiquer lors des visites à domicile et apporter des solutions adaptées telles que des remplacements d'équipements ou des travaux. La Réunion passe le cap

des 10 000 diagnostics effectués et se retrouve en tête du classement, à l'échelle nationale.

POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE

> L'installation effective de l'**Agence Réunionnaise pour la Biodiversité (ARB)** à La Réunion. Sa mission : piloter et suivre les actions qui seront menées pour mieux connaître et protéger les espèces patrimoniales et leurs habitats, notamment en milieu marin et en eau douce.

> la poursuite des études pour le classement du **Chemin des baleines** au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;

> le renforcement d'actions de **sensibilisation à l'environnement**, notamment auprès des jeunes : acquisition d'ouvrages sur la biodiversité ; organisation de journées découverte thématiques ;

> la poursuite des actions « **éco friendly** » telles que le **Pandathlon** en partenariat avec WWF France et les associations environnementales de La Réunion.



PILIER 5 / INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT

La Région a fait de la culture et du sport le cinquième pilier de son projet pour la réussite réunionnaise

Affirmer l'identité, la fierté réunionnaise et renforcer les valeurs sportives comme vecteurs de réussites et d'excellence est une priorité.



POUR LA CULTURE

- Poursuivre l'accès à la culture pour tous avec notamment le programme Guétali
- Renforcer la professionnalisation des acteurs culturels
- Poursuivre la dynamique en faveur de la création et de la promotion des artistes
- Restituer les rencontres des États Généraux de la Culture libellés « Culturano » et élaborer les futures contenus de politique culturelle
- Poursuivre la modernisation et la valorisation des 4 structures muséales régionales : Kélonia, MADOI, Stella Matutina et Cité du Volcan.

Par ailleurs, la région porte un programme de réhabilitation des salles de diffusion et de construction d'équipements culturels avec les communes de l'île. Un double programme qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de diffusion de la culture la plus démocratisée possible.



EN 2019

→ LE GUETALI

Après une phase expérimentale en 2018 Guétali entre en 2019 dans sa phase pleinement opérationnelle. Il s'inscrit parmi les projets culturels phares de la mandature. Bien que la création artistique et culturelle réunionnaise soit riche et diversifiée, elle n'est aujourd'hui pas assez valorisée et mérite d'être plus diffusée.

À travers le Guétali, la Région souhaite :

- > d'une part, développer l'économie du spectacle vivant et en particulier l'emploi culturel en multipliant le nombre de cachets sur une période donnée, à un prix raisonnable,
- > d'autre part démocratiser l'accès à l'offre culturelle, en proposant des spectacles de qualité aux populations qui en sont éloignées. Le Guétali est un label de spectacle vivant qui reflète un savoir-faire, une direction artistique, une identité. Ce label a pour objectifs de :
 - > valoriser la création et la production artistiques locales,
 - > développer une diffusion de qualité et de proximité,
 - > développer une économie du spectacle.

LA FORMATION CULTURELLE ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La Collectivité prévoit l'élaboration d'un contrat de filière pour les musiques actuelles et le lancement d'une étude pour la création d'une Agence des Danses et Musiques Traditionnelles.



EN 2019

→ POUR LE SPORT

Le sport est vecteur de valeurs autour du dépassement de soi, de solidarité, d'esprit d'équipe et de goût de l'effort.

Le sport de haut niveau est dans le paysage réunionnais depuis des décennies.

→ le renforcement et le développement du sport de haut niveau réunionnais

- la poursuite du transfert du CREPS à la Région ;
- la poursuite du soutien aux ligues et comités sportifs ;
- le soutien à la rénovation et à l'entretien des équipements sportifs et structurants dans les 4 micro-régions : un programme qui s'inscrit pleinement dans la stratégie d'accompagnement aux sportifs de haut niveau.

→ L'INSTITUT RÉGIONAL SPORTIF DE L'Océan Indien IRSOI

Pour mieux renforcer l'excellence sportive réunionnaise pour tous les acteurs locaux et extérieurs, l'Irsoi constitue l'outil majeur. En 2019 la Région poursuit ses actions de préfiguration **à la mise en place de l'Institut Régional Sportif de l'Océan Indien (IRSOI)**. Elles seront réalisées sur la base d'une convention tripartite entre La Région, l'État et le CREPS de La Réunion. Un nouvel élan est donné depuis 2018, avec les études de programmation et de définition, pour la réalisation des équipements sportifs structurants de haut niveau.

→ UNE MOBILITÉ POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

La Région maintient les dispositifs mis en place pour **le développement du sport de haut-niveau à La Réunion**, qui se fera en collaboration avec les acteurs du sport de l'île et de la zone océan Indien.

Il s'agit de :

> **poursuivre l'accompagnement dans la mobilité des jeunes sportifs réunionnais**, dans la zone océan Indien et au niveau national, souhaitant concilier **études secondaires et carrière sportive de haut niveau**.

> **maintenir le dispositif de continuité territoriale** spécifiquement adapté aux sportifs pour des stages, compétitions et formations.

> **soutenir les projets** de développement des **ligues et comités sportifs de La Réunion**.

> **soutenir l'aide à la construction et à la réhabilitation des équipements sportifs des lycées, et des communes** (Plan de Relance Régional).



PILIER 6 / LA RÉUNION 100 % FIBRÉE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ACTIVITÉ

Pour continuer à s'inscrire dans un contexte économique plutôt favorable lié à un taux de croissance encourageant il est impératif de poursuivre la politique d'égalité et de justice sociale.

Depuis 2010, l'action de la région vise à favoriser des conditions pour que chaque Réunionnais puisse trouver sa place.

Les objectifs :

- une meilleure insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers les « emplois verts » et les « contrats aidés » (et ce, malgré des diminutions drastiques des contrats aidés) ;
- permettre aux Réunionnais de se dépacer sur le sol français avec la continuité territoriale
- **permettre aux jeunes de disposer d'un ordinateur : le Pop** et ainsi ne pas subir la fracture numérique (aujourd'hui La Réunion rattrape le niveau d'équipement des familles de Métropole)
- offrir **l'accès gratuit au wi fi dans les lieux publics avec le Wi Run** (musées ; gares routières, sites touristiques, lycées et organismes de formation, gîtes publics...)
- **contribuer à la lutte contre l'illettrisme grâce aux Cases à Lire et aux engagements avec l'Ecole de la 2ème Chance et le RSMA**
- **sensibiliser les publics jeunes aux questions d'égalité des droits entre les femmes et les hommes à travers des formations.**



- la mise en œuvre du POP génération 3 en dotant chaque primo lycéen et apprenti d'une tablette tactile détachable ;
- le maintien d'actions en faveur de publics en difficulté, isolé ou en situation de précarité : lutte contre le décrochage scolaire, E2C, ... ;
- lutte contre le diabète – Cause régionale : la mise en œuvre
- accompagnement à la prévention de la santé à travers des actions de prévention et sensibilisation concernant les addictions, les violences intrafamiliales...;
- mise en œuvre des orientations du second Plan Régional Illettrisme.



→ LA CONTINUITÉ TERRITORIALE NUMÉRIQUE

Autre vecteur de fracture sociale fort : la fracture numérique. Plusieurs projets de construction de nouveaux câbles sous marins en fibres optique vont permettre de favoriser la connexion de La Réunion au reste du monde.

Le nouveau câble METISS devrait être posé d'ici 2019

La Réunion entièrement fibrée c'est bien le programme engagé par la région avec les opérateurs pour les Réunionnais.

PILIER 7/ MIEUX COOPÉRER... POUR RÉUSSIR ET POUR EXPORTER LE SAVOIR-FAIRE RÉUNIONNAIS

Véritable acteur de la coopération régionale dans l'océan Indien, la Région à la volonté de renforcer son action dans le grand océan Indien :

« Le pilier 7 cap sur le monde, cap sur l'océan Indien » comporte ainsi trois orientations prioritaires :

- Rayonner dans la zone océan Indien et à l'international et ainsi positionner le savoir-faire et l'expertise des entreprises réunionnaises, et plus largement des acteurs
- Renforcer les relations avec les pays de l'océan Indien
- La Région au sein des organisations régionales.

Autorité de gestion des fonds européens Inter-reg OI V, la collectivité participe à une dynamique forte d'intégration et d'insertion régionale.



- la poursuite du renforcement de la coopération bilatérale, en particulier dans le domaine économique (avec l'Australie, la Chine, l'Inde, les Seychelles, l'Union des Comores, Madagascar, Maurice, Mozambique...);
- la poursuite de la dynamique de programmation et de certification du programme INTERREG V OI 2014-2020 ;
- le renforcement de la place de la Réunion au sein des organisations régionales (COI, COMESA, IORA ...).
- le renforcement des partenariats avec l'Agence Française de Développement et avec France Volontaire

=> des projets cofinancés par l'Union Européenne, qui permettront aux jeunes diplômés réunionnais de mettre leurs talents au service des pays de la zone.





LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Avec les pays du grand océan Indien

L'AUSTRALIE : maintien de la présence d'un « Réunion Desk » hébergé au sein de la cci Franco australienne à Perth ; action de coopération dans le cadre du programme Interreg.

CHINE

La collectivité régionale est désormais présente à Tanjin avec un bureau économique.

INDE : mise en œuvre du programme «Make in India», permettant la simplification des démarches des investisseurs étrangers. La Région apportera son soutien aux projets économiques menés en Inde par les acteurs locaux. Par ailleurs, la collectivité veillera à favoriser la venue de touristes Indien à La Réunion. Dans le cadre du programme INTERREG V OI 2014 -2020, un volontaire de Solidarité Internationale est en poste à Pondichéry afin d'encourager des actions de coopération entre l'île de La Réunion et l'Inde.

SEYCHELLES

La Région dispose désormais d'une antenne de la Région à Victoria, dans le cadre du programme INTERREG , dans le but de faciliter les démarches des entreprises réunionnaises lors de leurs prospections tout au long de l'année 2019.

UNION DES COMORES

L'objectif est d'identifier et de flécher les financements de bailleur de fonds internationaux privés afin de favoriser les compétences réunionnaises, avec les partenaires comme l'Agence Française de Développement. Mais aussi d'assurer une meilleure visibilité sur leur territoire.

Les VSI en poste à Moroni, Anjouan et à Mohéli assureront d'avantage les actions de coopération.

MADAGASCAR

2019 marque les 15 ans de présence de l'antenne de la collectivité régionale à Madagascar.

Cet événement sera mobilisé par nos différents partenaires, afin d'assurer une semaine réunionnaise comportant plusieurs volets : culture, économie et éducation

La collectivité continuera à poursuivre son engagement auprès des entreprises réunionnaises qui souhaitent s'implanter.

MAURICE

L'objectif en 2019 est de conforter les relations et la représentation de la collectivité régionale auprès des autorités et autres partenaires privés ou publics et faciliter de nouveaux projets de coopération. Il s'agira aussi d'optimiser les bureaux de l'antenne pour intégrer un espace multi usage (réunions, expositions d'artistes réunionnais, espace show room..). L'antenne poursuivra son engagement auprès des entreprises réunionnaises.

MOZAMBIQUE

Après l'ouverture de l'antenne à Maputo, en 2019 les conditions sont réunies avec le programme Interreg afin d'encourager les actions avec le Mozambique. 2019 sera une année de lancement.



LA MAISON DE L'EXPORT : PORTE D'ENTRÉE POUR LES ENTREPRISES QUI S'EXPORTENT !

La Région Réunion a créé un nouvel espace entièrement dédié à l'export à la Technopôle de Sainte-Clotilde. Lieu unique et interlocuteur privilégié des entrepreneurs, la Maison de l'Export a ouvert ses portes en fin d'année.

Le développement à l'international des entreprises et l'export en particulier, représentent un enjeu majeur pour l'économie réunionnaise limitée sur son marché intérieur.

Motivées par les opportunités de développement de leurs activités à l'étranger, près de 800 entreprises forment aujourd'hui le tissu du secteur de l'export à La Réunion. Un secteur dynamique bien qu'encore modeste dans la balance commerciale (entre 6 et 7 %* depuis 2006, hors services).

La Maison de l'Export fait partie des actions opérationnelles du PRIE (Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises), signé en 2015 par La Région Réunion et les partenaires à l'international, visant à améliorer la compétitivité et l'emploi notamment dans le secteur de l'export.

« La Maison de l'Export, est la concrétisation de tout un travail engagé depuis plusieurs mois avec tous ceux qui partagent cette vision de l'export (...). Les entreprises réunionnaises ont toute leur place dans cette dynamique indo-océanique », explique le Président de Région, Didier Robert.

FACILITER LES DÉMARCHES DES ENTREPRISES

Les démarches d'ouverture à l'international peuvent vite perdre les chefs d'entreprises : les partenaires qui les accompagnent sont nombreux et leurs missions variées.

La Maison de l'Export, en tant que lieu unique,

permet aux chefs d'entreprises d'économiser du temps grâce à une prise en charge immédiate, la mise en relations avec le bon interlocuteur selon le type de demande (démarche commerciale, conseil juridique ou réglementaire, expertise par filière et par pays, recherche de financement...) et un échange d'informations plus aisé entre les partenaires.

Plusieurs partenaires sont d'ores et déjà présents à la Maison de l'Export (en continue ou sous forme de permanence) : Business France, Nexa, Club Export Réunion, CCI Réunion, Comité Réunion des Conseillers du Commerce Extérieur de la France. Cependant, la Maison de l'Export vise à développer sa démarche partenariale et s'ouvrir à d'autres organismes ayant un rôle avéré à l'international.

VEILLE SUR LE SECTEUR DE L'EXPORT

La Maison de l'Export a également pour mission d'identifier les freins et blocages à l'exportation de biens et de services réunionnais afin de proposer – voire mettre en œuvre – des solutions adéquates. Cette veille vise à permettre l'augmentation du volume et la diversification des exportations par un travail collaboratif avec les partenaires et le suivi d'indicateurs de résultats partagés.

Travailler ensemble pour faciliter le développement du secteur de l'export à La Réunion – et notamment celui des services – telle est l'ambition de La Maison de l'Export.

QUELQUES CHIFFRES

EN 2017 A LA RÉUNION :

→ **800 ENTREPRISES RÉUNIONNAISES** SE SONT EXPORTÉES

→ **554 M€ D'EXPORTATIONS** DE BIENS ET DE SERVICES

→ **1,214 M € D'AIDES RÉGIONALES**

→ **1,364 M € D'AIDES EUROPÉENNES**

FEDER À NOU

La Réunion, région française située au cœur de l'océan Indien fait partie des Régions Ultrapériphériques (RUP) de l'Union Européenne (UE). Conformément à l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'UE, des mesures spécifiques ont été mises en place pour pallier les contraintes comme l'éloignement, l'insularité, une faible superficie, des conditions topographiques et climatiques difficiles et une dépendance économique. **Les RUP constituent une présence européenne sur des zones stratégiques du globe** et disposent de caractéristiques géographiques et géologiques exceptionnelles qui en font **des laboratoires privilégiés pour la recherche et l'innovation dans des secteurs d'avenir tels que la biodiversité et les écosystèmes terrestres et marins, la pharmacologie, les énergies renouvelables...** De fait, ces régions bénéficient des subventions de la politique de cohésion par le biais du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et du Fonds Social Européen.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Région Réunion est autorité de gestion du FEDER pour l'île. Avec une enveloppe de plus de 1,130 milliard d'euros, la collectivité instruit les dossiers des porteurs de projets grâce à 4 guichets dédiés.

La Région Réunion est également autorité de gestion pour le programme de coopération européenne INTERREG V OI et autorité de gestion déléguée pour le Fonds Social Européen (FSE).

LES GUICHETS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

INFRASTRUCTURES,
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ÉNERGIE :

✓ **504,51 M€**

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,
INNOVATION :

✓ **206,89 M€**

ENTREPRISES
ET DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE :

✓ **244,15 M€**

INVESTISSEMENTS
D'ÉDUCATION,
DE FORMATION ET
D'INCLUSION SOCIALE :

✓ **156,25 M€**



FACILITER L'ACCÈS AUX AIDES

La Réunion bénéficie pour la période 2014-2020 d'une enveloppe de 1,130 milliards d'euros pour la réalisation du Programme Opérationnel Européen (POE) FEDER. Le FEDER vise à améliorer la compétitivité de l'économie réunionnaise, encourager la création d'entreprises, accompagner les PME dans la conquête de nouveaux marchés et à augmenter les capacités en Recherche, Développement Technologique et Innovation... Dans ce cadre, la Région Réunion s'est engagée à mettre en œuvre un accompagnement des porteurs de projet afin de faciliter l'accès aux aides du dispositif selon des axes prioritaires :

AXE 1/1

INVESTIR DANS LES LEVIERS DE CROISSANCE

AXE 2/1

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX TIC PAR UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

AXE 3/1

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

AXE 4/1

PROGRESSER VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'AUTONOMIE ÉLECTRIQUE

AXE 5/1

RENFORCER LA PRÉVENTION DES RISQUES, LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

AXE 6/1

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES D'ÉCHANGES

AXE 7/1

RÉPONDRE À LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE EN AUGMENTANT LES SERVICES À LA POPULATION

AXE 8/1

COMPENSER LES SURCOÛTS LIÉS À L'ULTRA PÉRIPHÉRIE

AXE 9/1

ASSISTANCE TECHNIQUE

INTERREG V OCÉAN INDIEN

2014-2020 :

Ce sont plus de 63M€ qui sont consacrés au renforcement des partenariats avec les pays du grand océan Indien. Parmi les priorités stratégiques du programme :

→ **accroître le potentiel** international de **recherche et d'innovation** dans l'océan Indien ;

→ **soutenir le développement des échanges économiques** dans la zone océan Indien ;

→ **renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel** et culturel de la zone océan Indien.

LE FSE

Le Fonds social européen, d'un montant de 501 M d'euros, vise à soutenir l'emploi dans les États membres de l'UE, mais aussi à promouvoir la cohésion économique et sociale

A La Réunion, il intervient pour la montée en compétence de la population réunionnaise, l'accès à l'emploi, l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.



✓ **1,130 M€**
POUR LE PROGRAMME FEDER

✓ **63,2 M€**
POUR LE PROGRAMME
EUROPÉEN DE COOPÉRATION
« OCÉAN INDIEN »

✓ **131 M€**
DU FONDS EUROPÉEN POUR
LES AFFAIRES MARITIMES
ET LA PÊCHE

✓ **278 M€**
POUR LE PROGRAMME D'AIDE
À L'AGRICULTURE (POSEI)